

Dimanche 15 février 2026

6ème dimanche du temps ordinaire - Année A



Prière Seigneur Dieu, tu as promis d'habiter les cœurs droits et sincères ; donne-nous, par ta grâce, de vivre de telle manière que tu puisses faire en nous ta demeure.

► Lecture du livre de Ben Sira le Sage

15, 15-20

Si tu le veux, tu peux observer les commandements, il dépend de ton choix de rester fidèle. Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères. La vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre leur est donnée selon leur choix. Car la sagesse du Seigneur est grande, fort est son pouvoir, et il voit tout. Ses regards sont tournés vers ceux qui le craignent, il connaît toutes les actions des hommes. Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne la permission de pécher.

► Psaume 118

R/ **Heureux ceux qui marchent
suivant la loi du Seigneur !**

Heureux les hommes intègres
dans leurs voies
qui marchent suivant la loi
du Seigneur !
Heureux ceux qui gardent
ses exigences,
ils le cherchent de tout cœur !
Toi, tu promulgues des préceptes
à observer entièrement.
Puissent mes voies s'affermir
à observer tes commandements !

Sois bon pour ton serviteur,
et je vivrai,
j'observerai ta parole.
Ouvre mes yeux,
que je contemple les merveilles
de ta loi.
Enseigne-moi, Seigneur, le chemin
de tes ordres ;
à les garder, j'aurai ma récompense.
Montre-moi comment garder ta loi,
que je l'observe de tout cœur.

► Lecture de la première lettre de Saint Paul Apôtre aux Corinthiens

2, 6-10

Frères, c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce monde et qui vont à leur destruction. Au contraire, ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les siècles, pour nous donner la gloire. Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire. Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit l'Écriture : *ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux*

dont il est aimé. Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu.

Alléluia. Alléluia.

Tu es béni, Père, Seigneur du ciel et de la terre,
tu as révélé aux tout-petits les mystères du Royaume !

Alléluia.

✠ Évangile de Jésus-Christ selon Matthieu

5, 17-37

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. Je vous le dis en effet : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne commettras pas de meurtre*, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou.

Vous avez appris qu'il a été dit : *Tu ne commettras pas d'adultère*. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier jeté dans la géhenne. Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier qui s'en aille dans la géhenne. Il a été dit également : *Si quelqu'un renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation*. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas d'union illégitime, la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une femme renvoyée, il est adultère.

Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur*. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car elle est son marchepied, ni par Jérusalem, car elle est la Ville du grand Roi. Et ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

Annonces de la semaine

► Agenda

- Lundi 16** 9h30 Prière des Mères à Poigny
Mardi 17 9h15 Prière des mères à Gazeran
15h30 Messe au Relais Tendresse
20h45 Veillée de louanges à Gazeran
Mercredi 18 MERCREDI DES CENDRES
9h30 Messe à Gazeran
19h30 Messe à Gazeran
Jeudi 19 16h30 Messe à la Cerisaie
Vendredi 20 18h30 Messe à Gazeran suivie du Chapelet

► La semaine prochaine

- Samedi 21 février**
18 h Messe à Poigny-la-Forêt
Dimanche 22 février
10h30 Messe à Gazeran

► Ils nous ont quittés...

Louis LEPETIT
dont les obsèques ont eu lieu
le 10 février

Alice ARONDEL
dont les obsèques ont eu lieu
le 11 février à Orcemont

► Intentions de messe pour nos défunts

- Orphin** André PAPI
Jeannine LEPETIT
Michel BOIDOT
Georges DEMICHELIS
Gazeran : Marie-Thérèse HENRIET
Christian CHÂTEAU
Père André HONORÉ, dont nous célébrons le premier anniversaire de son rappel à Dieu, et qui fut notre curé de 1985 à 1991

► Pèlerinage diocésain à Lourdes du samedi 25 au jeudi 30 avril 2026

Si vous désirez y participer, comme malade, pèlerin ou comme hospitalier au service des malades, voir sur notre site : <https://www.paroisse-gazeran.fr/pelerinage-a-lourdes-avril-2026/> et sur Ô Clocher. Pour toute information complémentaire, contactez Xavier Montagutelli. (xmonta62@gmail.com)

Vous pouvez soutenir l'organisation de ce pèlerinage par un don en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/hospitalite-notre-dame-de-lourdes-du-diocese-de-versailles/formulaires/5>

► Carême

Du mercredi 18 février (Mercredi des Cendres) au jeudi 2 mars

D'une durée de quarante jours sans compter les dimanches, le Carême fait référence aux quarante années passées au désert par le peuple d'Israël entre sa sortie d'Égypte et son entrée en terre promise, ainsi qu'aux quarante jours passés par le Christ au désert entre son baptême et le début de sa vie publique. Le temps carême est donc pour nous le temps de préparation à la résurrection du Christ, moment de renouveau pour nos vies.

Durant le temps du Carême, nous sommes invités aux trois actes concrets : la prière, la pénitence et le partage, qui nous aident à discerner les priorités de notre vie. Le temps du Carême est un temps autre qui incite à une mise à l'écart pour faire silence et être ainsi réceptif à la Parole de Dieu.

Retrouvez toutes les propositions de la paroisse pour vivre ce temps de carême dans le flyer joint et sur l'application O Clocher.

► Journée annuelle de mémoire et de prière

Vendredi 13 mars

A l'initiative de la Conférence des Évêques de France, cette journée est instaurée chaque année depuis 2021, le troisième vendredi de Carême, en mémoire des personnes victimes d'abus au sein de l'Église. La messe du vendredi 13 mars, à 18h30 à Gazeran, sera offerte pour elles.

D'autres moments de prières et de partage peuvent être vécus : plus d'informations sur le site : <https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/lutter-contre-pedophilie/journee-annuelle-de-memoire-et-de-priere-pour-les-personnes-victimes-dagressions-sexuelles/>

► Conférence sur le thème « Le couple face aux écrans »

Jeudi 19 février à 20h30, au centre Terapsy de Montigny-Le-Bretonneux

par Karine et Emmanuel Mauguin, médiatrice familiale et manager IT

Ce thème nous concerne tous aujourd'hui et peut vous aider dans l'accompagnement des couples qui s'adressent à vous. Cette conférence alliera les aspects théoriques et pratiques, avec un questionnaire complet pour réfléchir à la manière dont nous souhaitons, en couple, gérer les écrans et la place qu'ils prennent dans notre couple.

Pour vous inscrire :

Attention, le nombre de places est limité.



► Rencontre pour les Jeunes

Vendredi 13 mars, de 20h à 22h15, à l'église Ste-Bernadette de Rambouillet.

Viens rencontrer Jésus !

Soirée Apéro, Louange, Témoignage, pour les 12 – 20 ans, organisée par le groupe Saint Jean-Baptiste, de Rambouillet. Informations : louange-stjb@gmail.com



Téléchargez l'app

OClocher



Et suivez notre
page de paroisse

► Marche de Saint-Joseph

samedi 21 mars, à Paris

« Et qui est mon prochain ? » (Luc 10,25-29)

Pèlerinage organisé par des laïcs catholiques, issus de plus d'une centaine de communautés d'Île de France.

Départ à 07h00 - Retour pour 21h00 (gare de Rambouillet)

Coût d'inscription : 15 €

Inscription par mail ou SMS auprès des chefs de chapitre : marche.stjoseph.rambouillet@gmail.com

ou 06 77 88 67 25 - 06 50 00 41 45

06 81 00 55 84 - 06 65 88 51 20